

## ENSEMBLE POUR LONGJUMEAU

Les Assises de la Démocratie participative du 16 octobre dernier, à la halle Mandela, ont connu un franc succès. Promesse électorale tenue, celle d'associer le citoyen, afin qu'il se mobilise comme partenaire de l'action publique. La Démocratie participative c'est l'ensemble des dispositifs et démarches visant à vous inclure dans le processus de décision. Terme parfois galvaudé, mantra politique, défiance à l'égard des élus qui en parlent... Longjumeau a décidé de s'y engager concrètement et sérieusement, même si, depuis de nombreuses années, à travers les Conseils de quartiers, Conseils des aînés et Conseil municipal des enfants, nous avons construit avec les habitants de belles choses. Parce que c'est une priorité pour nous de vous inclure dans les processus de décision, que nous sommes conscients que les moyens de concertation et vos attentes ont beaucoup évolué ces dernières années, nous avons choisi de nous appuyer sur un Cabinet conseil spécialisé pour aborder le sujet de manière professionnelle et constructive. Ces 1<sup>ères</sup> Assises ont permis de cerner comment les Longjumellois souhaitaient être associés aux décisions, aux projets municipaux, leur volonté de devenir des parties prenantes dans l'élaboration des actions à mener. Bien entendu, les élus sont les repré-

sentants des citoyens qui les ont désignés pour appliquer un programme. Ils ont donc toute légitimité pour décider des projets, mais l'évolution de nos systèmes démocratiques démontrent qu'ils ne peuvent le faire seuls. Bien entendu, tous les projets ne peuvent faire l'objet d'une concertation, afin de ne pas ralentir les processus de décision au quotidien. En revanche les citoyens peuvent être associés à ce qui concerne leur cadre de vie, le futur de leur ville. Les outils pour y parvenir sont multiples (réunion classique, exposition, questionnaire, balade urbaine...), ils peuvent être menés sur une durée variable, sans contraintes lourdes, qui freinent souvent la motivation de chacun pour s'impliquer. Mais à l'émergence de cette démarche, il sera alors indispensable de poser carte sur table, ce sur quoi la concertation est possible, avec ses invariants (cadre financier, urbanistique...) et ses variants sur lesquels il est possible d'intervenir, en apportant ses idées, son savoir-faire, sa contribution. Quoi qu'il en ressorte, les décideurs que nous sommes justifieront le choix définitif retenu. ▶

Sandrine Gelot et les élus du groupe majoritaire Ensemble pour Longjumeau

## LONGJUMEAU INITIATIVES CITOYENNES

Une victoire importante a été obtenue par le Comité de Défense des Hôpitaux Nord-Essonne, grâce à une requête au Tribunal Administratif de Versailles. En effet, lors du Conseil de Surveillance du 19 mars dernier, un montage financier est proposé au vote par l'ARS, il s'agit de vendre au privé (sanitaire ou immobilier) les trois hôpitaux de Juvisy, Longjumeau, Orsay, 10 millions d'euros chacun pour financer le futur hôpital de Saclay. Notre requête faisait la démonstration que ce montage financier n'était pas cohérent. Mme le Maire, une fois de plus a voté la privatisation de son hôpital et l'incohérence du projet. L'ARS s'est rendu compte qu'elle n'arriverait pas à financer Saclay par ce montage et au CS du 25 juin, l'Etat a rajouté 50 millions d'euros pour y arriver. L'hôpital de Juvisy a été vendu au Groupe d'Ehpads privés Korian, l'hôpital d'Orsay idéalement situé fait saliver les promoteurs et son maire, mais l'hôpital de Longjumeau restera public. Nous ne voulons pas d'une bouteille vide, resteront les urgences, le CCSU, une centaine de lits de gériatrie, un service de préparation aux accouchements, mais le Comité revendique pour répondre aux besoins de la population, une ma-

ternité, des blocs opératoires, un service covid et plus...

Il est bien possible que ce soit la dernière tribune que je signe car je suis condamné par la Conseil d'Etat à démissionner d'office du Conseil Municipal. La raison ? Ne pas avoir utilisé les services d'un expert-comptable pour valider nos ridicules comptes de campagne. L'Etat nous punit d'une amende de 550 euros, la totalité de nos dépenses, non-remboursées, économise les 1000 euros des honoraires d'un expert-comptable : faire gagner de l'argent à l'Etat, c'est grave ! « Manquement d'une particulière gravité », une double peine car on me démissionne en plus, la tête de liste est visée, elle dérange manifestement. C'est un copié-collé de la condamnation du TAV que nous attaquions en appel au Conseil d'Etat, qui n'a pas instruit le mémoire en défense de notre avocat qui relativisait la gravité, avait trouvé deux jurisprudences de cette même institution en notre faveur... L'Indépendance de la justice en France aurait-elle pris le chemin du modèle polonais ? ▶

Vos élus d'opposition de la liste Longjumeau Initiatives Citoyennes, Alain Veyssat, Mohamed Bourichi

## MAINTENANT LONGJUMEAU

Nous sommes inquiets et lassés des conditions de circulation dans Longjumeau comme beaucoup d'entre vous.

Nous avons décidé de nous abstenir concernant l'avis sur le dossier relatif à la demande d'enregistrement, présentée par la société Investisud, pour l'exploitation d'un entrepôt de stockage de marchandises, situé rue du chemin blanc à Champlan. Dans cet avis, il est stipulé que le trafic généré par l'activité de logistique projetée, est estimé à 35 poids lourds par jour et 45 véhicules légers. Les élus de la majorité ont donné un avis favorable sous réserve que le maître d'ouvrage s'engage à ce que le trafic poids lourds, généré par l'activité envisagée, ne transite pas par le centre-ville de Longjumeau.

En effet, nous sommes en accord avec la réserve émise sur le sujet, cependant le sujet sur la circulation mérite d'être plus approfondi. Aujourd'hui il est presque impossible de surveiller ce trafic dans le centre ville. Malgré les différents panneaux installés aux entrées de notre ville, nous constatons qu'un certain nombre de poids lourds y passe. Ce passage régulier engendre des dégradations sur les routes, sur les véhicules

stationnés et gêne la circulation déjà très difficile à certaines heures de la journée, mais également des dangers pour les piétons.

Les longjumelloises et longjumellois connaissent de grandes difficultés en rentrant chez eux : le ralentissement du télétravail et la reprise de l'activité économique augmentent le trafic aux heures de pointe.

Aujourd'hui venir de Saulx-les-Chartreux ou de Champlan en fin de journée peut s'avérer très long pour un automobiliste pour faire quelques centaines de mètres et engendrer des difficultés et des retards notamment pour aller chercher un enfant au centre de loisirs.

Nous reconnaissons que le sujet n'est pas simple mais qu'il est important de s'y intéresser sérieusement.

Si vous souhaitez aborder certains sujets avec nous ou nous faire part de vos remarques vous pouvez nous écrire via : [maintenant.longjumeau91@gmail.com](mailto:maintenant.longjumeau91@gmail.com). ▶

Hélène Le Bihan-Coulibaly et Christophe Karmann groupe Maintenant Longjumeau.